

teux, bibliothécaire de Saint-Sulpice, à Montréal, et à M. F.-J. Audet, des Archives du Canada, à Ottawa.

Nous serions obligé à ceux qui nous signaleraient des ordonnances antérieures à 1705 non mentionnées ici.

P.-G. R.

### JEAN TALON

(Première administration, 1665-1668)

16 décembre 1665—Ordonnance qui condamne Jacques Bigeon, habitant de Lauzon, à dix livres d'amende pour avoir juré et blasphémé.

Archives Provinciales de Québec, dans un cahier intitulé "Procédures Judiciaires : matières criminelles, tome Ier, 1665-1696".

25 janvier 1666 — Ordonnance sur une déclaration de Jean Bourdon, procureur-général du roi en la Nouvelle-France, au sujet d'une concession de terre en la côte Sainte-Geneviève possédée par Jean Larchevêque, Jacques Larchevêque et Henry Larchevêque, fils mineurs de feu Claude Larchevêque et de Marie Simon, décédée au cours d'un voyage en France.

Archives Judiciaires de Québec, greffe de Romain Bécquet, à la date du 25 janvier 1666.

9 mai 1666 — Ordonnance sur une requête du Père Le Mercier, supérieur des Jésuites de la Nouvelle-France, au sujet des choses qui ont été écrites par feu M. de Mézy sur le compte des dits Jésuites (5).

Archives Nationales de France, carton M. 242.

31 mai 1666 — Ordonnance qui décide que les actes enregistrés au greffe du Conseil Souverain les 13 février, 19

---

(5) Signée par MM. de Tracy, de Courcelle et Talon. Publiée dans *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, par le R. P. Rochemonteix, tome second, p. 528.